

Parachat NASSO נשא
6 Juin 2009 / 14 Sivan 5769



HORAIRES NICE ET REGIONS

Entrée de Chabat : 19h40

Sortie de Chabat : 22h03

Le mot du Rav :

« Croire. S'effacer. Aimer »

Chalom Bayit – “La Paix dans la Maison”. Voilà un sujet auquel de nombreux couples sont confrontés. Certains couples s’accommodent, d’autres craquent et d’autres se battent pour trouver le bonheur, la paix, la sérénité.

Voici les trois fondements sur lesquels repose le Chalom Bayit :

- 1) La Emouna, la croyance totale en Hachem est le premier fondement du Bonheur dans le couple. De même que Hachem a créé H’ava à partir de la cote de Adam, et l’homme s’est exclamé « c’est un os de mes os, et la chair de ma chair » - Béréchit 2-23, c’est pourquoi l’homme abandonne son père et sa mère et il s’unit à son épouse ; ainsi, l’homme doit apprécier l’union avec son épouse comme un cadeau divin.

Pirké Avot chapitre 4 nous enseigne : Ben Zoma disait qui est l’homme riche ? C’est celui qui est heureux de son sort ! Celui qui est heureux de son conjoint, dirons-nous.

- 2) S’effacer, le deuxième fondement on le trouve dans la Tora à propos de la femme qui dévie (la sotta). Nasso 5-23. Le cohen écrira les malédictions (avec le nom divin) et les effacera dans les eaux amères pour les faire boire à la femme.

Le conseiller du roi David dit « Si Hachem ordonne d’effacer son Saint Nom afin de faire régner le Chalom Bayit entre les époux, à fortiori l’homme doit effacer sa personnalité et faire abstraction de son orgueil pour préserver son Chalom Bayit ; car, c’est par l’effacement de deux amours propres qu’on obtient un amour commun.

La Tora est la lumière qui illumine tous les aspects de la vie.

- 3) Aimer, c’est le troisième fondement. Aimer son prochain comme soi-même c’est avant tout son épouse. Le but dans le mariage n’est pas de satisfaire ses besoins personnels, mais plutôt de construire un sanctuaire qui mérite qu’on investisse toutes nos forces pour l’édifier et ceci avec le respect de l’autre, et de l’embellir avec considération.

Ce sanctuaire est un lieu où règne la confiance totale, où chaque conjoint ne cherche pas à défendre ses droits mais à remplir ses obligations envers l’autre pour lui faire plaisir.

C’est par la croyance en Hachem, l’effacement de notre prétention et l’amour pour le conjoint que nous ferons résider le Nom divin dans notre sanctuaire.

Par RAV MOCHE MERGUI
ROCH HAYECHIVA

TORA תורה - d'après le Pélé Yoëts

Les mots sont insuffisants pour rappeler que le commerce de la TORA est d'un bénéfice supérieur à tout autre commerce soit-il. Ainsi *Rabi Néhorai* a dit « Je laisse tous les métiers du monde et j'enseigne à mon fils uniquement la TORA » (traité *Kidouchin* 82b). Tous les livres de la Tora : le Talmud, les Midrachim, le Zohar sont pleins d'enseignement relatifs à l'importance sans égale de l'étude. En réalité il est nul besoin d'apporter une preuve aux choses connues, tous savent que la Tora est grande dont sa grandeur est immense. Mais il est regrettable que les hommes ne s'investissent pas correctement, dans leur personne et leur argent, pour se soucier de l'étude de la Tora de leurs enfants comme il se doit...

Le malheur des hommes est considérable, voilà qu'ils ignorent d'ailleurs leur propre malheur ; ceux-ci s'investissent avec beaucoup d'efforts dans les activités matériels de ce monde, ils entreprennent des voyages pénibles et périlleux, ils avancent dans l'obscurité et la lumière de la Tora ne les atteint pas. Ils se lèvent tôt et se couchent tard pour des activités futiles voire prohibées. Les jours et les années passent dans le vide. Ils courent vers l'abîme. Malheur à eux dans ce monde ci. Malheur à eux dans le monde à venir. A contrario les gens qui s'investissent dans l'étude de la Tora, ils connaissent le bonheur dans ce monde ci, ils vivent paisiblement, ils se comportent vertueusement et avec droiture, ils ne connaissent ni la colère ni la mélancolie. Ils ne tiennent rigueur à quiconque. Grande est l'étude qui conduit à l'action de telle façon qu'elle les conduit au monde à venir.

Celui qui est un être pur connaissant la qualité de l'étude mais souffre de ne pouvoir faire partie de ceux qui passent leur temps dans les lieux d'étude, au moins qu'il encourage ses enfants et qu'il ai pitié d'eux pour qu'ils deviennent eux des érudits. Qu'il ne les laisse pas

tout au moins rester des ignares. En encourageant ses enfants à étudier la Tora il en tirera lui-même un grand bénéfice, car les enfants érudits font bénéficier à leur parent de leur mérite. Ainsi étant érudits les enfants savent respecter leurs parents de leur vivant et même après leur mort. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour l'élévation et le réconfort de l'âme de leurs parents. Ils peuvent même épargner les souffrances du *guéhinom* à leurs parents et les introduire dans le *gan eden* ! Mais en réalité c'est bien plus qu'à l'avantage de ses enfants et de son propre avantage que l'homme doit penser c'est surtout à celui de notre Créateur : l'homme doit aspirer avoir des enfants qui sauront satisfaire la volonté du Créateur, sinon quel intérêt d'avoir des enfants ?! Leur absence serait meilleure que leur présence, s'ils sont des mécréants...

Le commerçant n'ayant pas le temps de venir passer du temps aux lieux d'étude, qu'il fasse selon son énergie mais qu'il désire étudier la Tora. Chaque instant aussi court soit-il qu'il vienne étudier. Qu'il n'omette point de prier toutes les prières avec la communauté. Qu'il fixe un temps à l'étude en journée et en soirée. Qu'il se dévoue pour que ses enfants puissent étudier la Tora. Qu'il entretienne ceux qui étudient la Tora, grand est le mérite de ceux qui soutiennent ceux qui étudient la Tora, à l'instar de *Zévouloun* et *Yissah'ar*. Qu'il fasse le Bien, qu'il se retienne de faire le Mal.

Nos Sages ont enseigné dans *Avot* (6-2) « malheur aux créatures qui délaissent la Tora ». Les commentateurs expliquent que celui qui étudie la Tora ressemble à celui à qui on dit amasse autant de pièces que tu le peux, il ne se retiendra certainement pas d'en récolter sans cesse. S'il délaisse cette activité c'est qu'il admet ne pas reconnaître leur valeur. Ils expliquent encore : que celui qui ne s'investit pas dans l'étude prouve qu'elle lui est répugnante, il est lui-même répugnant...

Aventure ou mésaventure ? par Rav Imanouël Mergui

On ne parlera jamais assez de la loi de la *sota* ; cette femme dont le soupçon de l'adultère est fondée. C'est tout un traité dans le Talmud qui s'étend sur la loi de la *sota*, les conditions et le protocole de la *sota*. On en parlera jamais assez puisque toujours (malheureusement) d'actualité ! Les couples vivant des "aventures" qu'on devrait plutôt nommées des "mésaventures" !!!, sont malencontreusement très et trop nombreux. La gravité de ce comportement ne fera pas l'objet de cet article, je traiterai plutôt de l'origine de cette mésaventure. Certains y verront une frivolité de la part de l'amant et de l'amante. D'autres y verront la preuve de la mésestimation du couple conduisant les conjoints à se référer à autre chose (ne dites pas, s'il vous plaît, que certains y voient une évolution de la société – honte à une telle évolution ; tout changement social n'est pas synonyme d' "évolution", ce mot qu'on a abîmé et par conséquent qu'on utilise à tout bout de champ...).

La Tora a choisie le terme *sota* pour nous parler de l'infidélité conjugale. Rachi constate que ce mot contient deux notions 1) *chéoute* – folie, 2) *tate midarké hatsénioute* – elle s'est éloignée des voies de la pudeur. L'absence de conscience et l'absence de discrétion sont les adjectifs qualificatifs de l'infidélité. La mésaventure de la *sota* trouve son origine dans un acte fou et impudique ! Deux ingrédients que la femme doit entretenir dans sa vie de couple, dans son rôle de conjointe et d'épouse. Tout acte doit être réfléchi, pensé. Tout comportement doit être réservé et décent. Les lois de la *tsénioute* comportent de nombreux détails allant du cheveu au petit doigt de pied de la femme ! Certes ces lois ne sont pas simples à mettre en pratique, mais elles sont l'image de la femme juive, et, on ne le dira jamais assez, en manque de cette qualité la femme s'expose à un danger majeur : l'infidélité – non pas seulement celle de son mari mais la sienne précisément. Cette *paracha* correspond toujours au même moment de l'année : à l'approche de l'été ! (vous avez compris ce que je sous entend ...). N'oublions pas que les lois de la *tsénioute* ont pour origine la faute de *H'ava*, la première femme de la création, cette faute qui se trouve encore en nous (en vous mesdames !). *Adam* et *H'ava* constate leur impudicité après la désobéissance à l'ordre divin. Toute indiscipline est une exposition de soi – se mettre en avant et passer devant la loi divine. La pudeur c'est le respect de la loi, le respect de soi, le respect de l'autre.

A ce discours on m'objecte souvent : mais la femme est-elle la seule fautive quant à son infidélité ? En voici brièvement ma réponse : Le verset (5-12) emploie deux fois le terme Ich – homme pour dire que la femme a fauté envers lui. Pourquoi deux fois ce mot ? Qui sont ces deux hommes ? Rachi s'interroge déjà sur ce point, je me permettrais cependant une autre réponse. Ces deux hommes font référence, me semble-t-il au mari et à l'amant. L'amant a commis l'erreur fatale... Le mari a une grande part de responsabilité : il n'a "peut-être" pas réagit face à l'impudeur de sa femme. Effectivement la *halah'a* nous indique qu'une femme ne désirant pas se vêtir ou se comporter avec pudeur peut être une raison valable pour le mari à la répudier (extrémistes ou ignorants soyez vigilants avec cette *halah'a* !...). Si le mari peut entamer une procédure de divorce pour l'impudeur de sa femme, cela veut dire qu'il a un rôle à jouer dans ce domaine. Comment cela ? Plusieurs points sont à noter : 1) Tout d'abord en parlant avec sa femme de ce phénomène. 2) Certainement en mettant en avant dans leur vie privée la valeur de sa femme (valorisation, considération etc.). 3) Mais le pire est ce que les hommes incitent les femmes à se dévêtir (pub, cinéma, mode etc.). D'ailleurs nos Sages déduisent des versets que si le mari est reprochable dans son comportement les eaux bues par la *sota* n'auront aucun effet et ne pourront élucider si elle a fauté ou pas. Un homme ne peut pas reprocher à sa femme d'adopter un comportement vil si lui-même est à corriger. L'aventure du couple c'est cette harmonie qui règne à l'intérieur du couple, c'est lorsque tout est corrigé et vécu de l'intérieur, vers l'intérieur. La mésaventure commence dans la mésestimation...